

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Séance du 31 Octobre 2017

L'an deux mille dix-sept, le trente et un octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur PETIT Jean-Pierre – Maire.

Etaient présents : M. PETIT Jean-Pierre – Maire,
Mme CABOT Irène – Mme DEMAREST Pascale – Mme LECAUDE Fabienne : Adjointes,
Mme LALMANT Marie-Françoise – M. BOTTE Michel – M. DEBONNE Eric – M. DESER Alain – M.
DUPRAY Claude – M. GARNIER Hervé – M. HOUDEVILLE Daniel formant la majorité des membres en
exercice.

Absents excusés : M. BURETTE Stéphane – M. HOUISSE Bastien – M. HUBY Jacques – M.
LEDRAIT Didier

Madame LALMANT Marie-Françoise a été désignée secrétaire.

Le compte-rendu de la séance du 7 Septembre 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement Auffay/Tôtes

Après explications fournies par Monsieur le Maire et avoir pris connaissance des documents, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents :

- * le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2016.

- * le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2016.

- * le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif pour l'exercice 2016.

Désignation maîtrise d'œuvre – travaux de réhabilitation maison de Madame MALAS

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal, qu'il est nécessaire pour la bonne exécution du projet de réhabilitation thermique et fonctionnelle de la maison de Madame MALAS en plusieurs logements locatifs, de désigner un maître d'œuvre.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- * d'attribuer la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation thermique et fonctionnelle de la maison de Madame MALAS en plusieurs logements locatifs à Madame PARRINGTON Valérie – société VERALIGNÉ ARCHITECTE - montant de rémunération de 24.900.00 € H.T., pour un montant des travaux estimé à 276.000.00 € H.T., hors aménagement extérieur et VRD.

- * d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement et tous documents relatifs à cette mission.

Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions Sujétions Expertise Engagement Professionnel (RIFSEEP)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) mis en place pour la fonction publique de l'Etat est transposable à la fonction publique territoriale. Il sera instauré par délibération, après avis du Comité Technique Paritaire.

RD3 – Pose de chicanes

Suite à une proposition de la Direction des Routes et afin de réduire la vitesse, deux chicanes seront implantées route de Dieppe. Le coût des travaux sera supporté en totalité par le département.

Communauté de Communes Inter Caux Vexin – campagne de dérasement d'accotement

Le service voirie de la CCICV propose de lancer une consultation d'entreprises pour les travaux de dérasement d'accotement à l'échelle du territoire et ceci afin d'améliorer l'écoulement des eaux de ruissellement. Le Conseil Municipal adhère à ce projet.

Questions et informations diverses

- * défense extérieure contre l'incendie – nouveau règlement – établissement d'un schéma au niveau communal.
- * 2 sapins de Noël seront offerts par M. GOSSE Hervé
- * communication des dates des prochaines réunions,
- * Monsieur Xavier BATUT – député souhaite rencontrer les membres du Conseil Municipal
- * Concours des villages fleuris : la commune a obtenu « les encouragements » du jury
- * Un tableau peint par Madame COURAYER Marie-Thérèse a été offert à la Mairie.
- * Problème de bruit à la Salle des Fêtes lors de certaines locations,
- * Problème de vitesse sur la RD2 et Chemin du Vert Buisson,
- * Rue des Ecoles, problème de stationnement, les enfants jouent dans la rue.

Séance levée à 20 heures 50